

La sexualité forcée

Parlons-en !

Par Johanne Ouimette

Elles se recountent une fois par semaine. Ensemble dans une démarche thérapeutique féministe, elles cheminent vers la libération. Leur prison : leur propre foyer où elles ont subi la violence sexuelle de leur conjoint.

Jacqueline: «Mon mari voulait fréquemment avoir des relations sexuelles après m'avoir frappée. J'ai refusé à quelques reprises. Il m'a forcée.... J'ai appris à faire la planche et à attendre qu'il finisse. Puis, me lever pour pleurer dans la salle de bain.»

Hélène: «Moi, mon mari refusait que je prenne un moyen de contraception. Il disait que de cette façon, je ne pourrais pas voir d'autres hommes. J'ai essayé de prendre la pilule sans qu'il le sache. Régulièrement, il faisait le tour de mes tiroirs, ma sacoche et tout. Impossible de le lui cacher. Il ne voulait pas de rapports sexuels souvent. Je savais qu'il voyait d'autres femmes. Cependant, il me gardait régulièrement enceinte. Même lorsque mon médecin m'a fortement déconseillée de vivre une autre grossesse, de peur pour ma santé, mon mari a continué. Aujourd'hui, j'ai 26 ans et je dois élever cinq enfants seule!»

Nous commençons tout juste à en parler. Est-ce récent comme phénomène?

Aujourd'hui en milieu thérapeutique cet extrait de concertation entre Jacqueline et Hélène n'a rien d'inhabituel. Cependant, il y a quinze ans, la violence sexuelle en milieu conjugal restait souvent cachée.

Lorsque la société a ouvert les yeux sur la violence conjugale, c'est de la violence physique dont

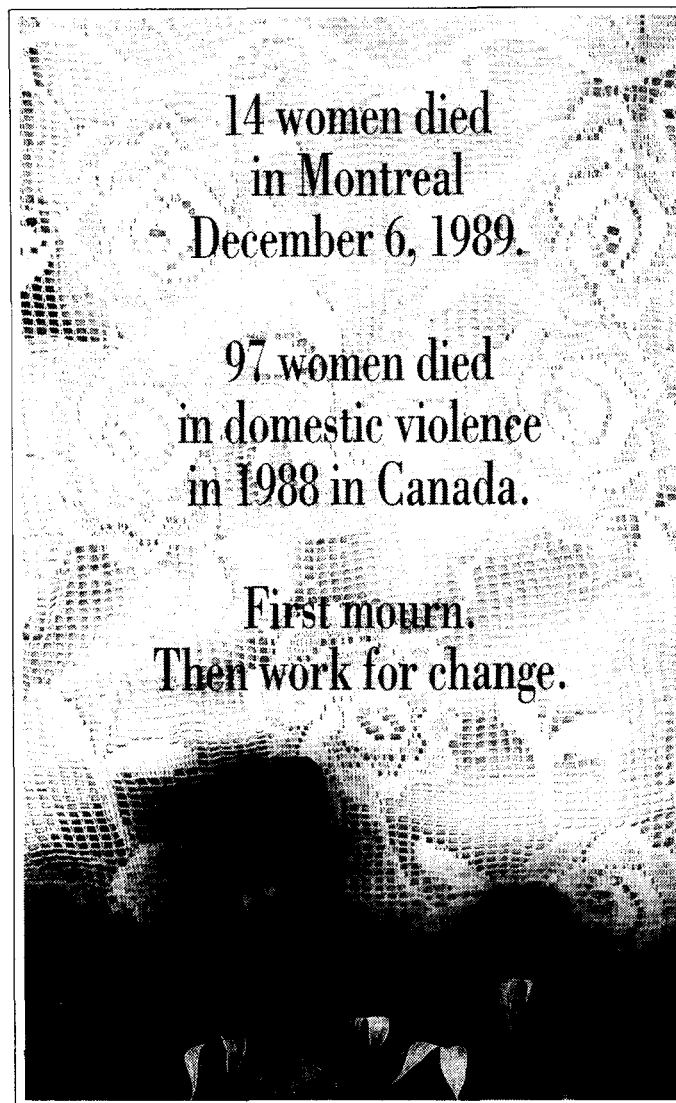
il a été question car cette sorte de violence laisse des marques visibles. Les femmes abusées ont ensuite commencé à dire, en thérapie, que les marques de la violence physique sont visibles mais arrivent habituellement à disparaître avec le temps. Cependant, la violence verbale laisse des marques qui perdurent au fil des années. Alors, la société a commencé à inclure la violence verbale dans sa définition de la violence conjugale.

La sexualité étant un sujet tabou, ces femmes parlaient très peu de leur vie sexuelle. Or, lorsqu'elles ont commencé à en parler, elles décrivaient des scènes de non-respect, d'esclavagisme sexuel et d'atrocités. Il a bien fallu se rendre à l'évidence: la violence sexuelle en milieu conjugal existe bel et bien.

La violence sexuelle en milieu conjugal : ça comprend quoi?

Une femme en est victime lorsqu'elle doit régulièrement écouter des blagues sexuelles dégradantes, lorsqu'elle se fait humilier sexuellement et se sent obligée d'avoir des contacts sexuels avec son mari. Ces derniers peuvent avoir lieu avec chantage, menace ou force. Cette violence sexuelle est un geste ultime de contrôle. D'ailleurs, plusieurs femmes se font agresser sexuellement par leur mari lorsqu'elles quittent ou menacent de quitter le foyer.

Grâce aux pressions du mouvement féministe, le viol conjugal a été déclaré un crime au Canada (janvier 1983). Cependant, les croyances populaires sont encore très fortes. Beaucoup de gens continuent de penser que la sexualité dans un couple est un devoir conjugal. Si la femme refuse, l'homme prend. C'est un dû. Dans plusieurs États américains, le viol conjugal n'est même pas reconnu!



Est-ce si fréquent?

Selon une étude sur les femmes battues au Québec, 83% d'entre elles sont aussi victimes de violence sexuelle en milieu conjugal.¹ Une étude américaine rapporte le même chiffre.² Il est prouvé que les femmes battues sont les victimes de viol conjugal les plus brutalisées et terrorisées.³

En ce qui concerne les femmes dans la population en général, deux études américaines sont à signaler: une rapporte que 10% des femmes de cette étude avaient déjà été victimes de violence sexuelle en milieu conjugal; c'est à dire que leur mari avait utilisé la force physique ou des menaces pour essayer d'avoir des contacts sexuels avec elles.⁴ L'autre étude avance le chiffre de 14%.⁵

Les statistiques d'agression sexuelles par le mari sont plus élevées que par un étranger (10% contre 3%).⁶ De plus, les effets sont plus intenses et à plus long terme lorsque l'agresseur est le mari. Cet homme est une personne qu'elle aime! Lorsque tu es violée par un étranger, tu dois vivre avec un souvenir effrayant. Lorsque tu es violée par ton mari, tu dois vivre avec ton violeur.⁷

Existe-t-il un lien avec la pornographie?

Marcelle: «Lorsque mon mari claquait la porte pour aller boire, je devenais très nerveuse. Je ne savais ce qui m'attendait à son retour. Il allait voir un film puis regarder les danseuses nues. En entrant, il voulait une relation sexuelle. Cependant, à ce moment, il ne voulait pas juste se mettre. Il montait tout un scénario dans lequel j'étais la star et la victime, bien sûr. Ça m'écoeurait!»

L'étude sur les femmes battues rapporte que le 3/4 des abuseurs sexuels étaient des consommateurs de porno.⁸ Au fait, 45.5% des répondantes affirmaient avoir dû imiter des situations pornographiques.⁹

Donnerstein, un chercheur américain qui a beaucoup travaillé sur les effets de la sexualité et de la violence dans les médias, a démontré, en laboratoire et à plus d'une occasion, que la pornographie violente peut faire augmenter la violence envers les femmes¹⁰ du moins à court terme.¹¹ Les effets sont encore plus grands si, lors du visionnement de films pornos, l'homme est déjà fâché.¹²

Et les effets sur les victimes?

Marie: «Depuis que je suis séparée, on dirait que je me suis aussi séparée de mon

médecin. Ah! Avec Pierre, je n'étais pas bien dans ma peau, autant mentalement que physiquement. Je devais souvent aller chez mon médecin pour des tests et tout. Maintenant ma santé mentale et physique s'améliore grandement.»

Les femmes victimes de violence sexuelle en milieu conjugal subissent de multiples séquelles. Bien sûr, durant l'agression, elles ressentent de l'humiliation, de la colère, de l'impuissance, de la peur. Elles se sentent dévalorisées à un plus haut point. Après, elles ont honte, se sentent trahies et coupables. Leur sentiment d'isolement est très élevé car elles pensent que ça n'arrive qu'à elles. Elles essaient, en vain, d'oublier car c'est trop pénible.

À long terme, les répercussions sont grandes. Elles ont peur d'être agressées de nouveau, perdent confiance dans les hommes, ont un aversion envers l'intimité et sa sexualité, développent des problèmes sexuels. Elles ont fréquemment des «flash-back» et des cauchemars terrifiants.

Tout ceci a évidemment des répercussions sur leur santé physique. Habituellement, ces femmes deviennent nerveuses, anxieuses, déprimées. Elles ressentent une fatigue chronique. Elles ont des troubles de sommeil, de digestion, ont des maux de tête et des douleurs musculaires. Elles développent des problèmes d'ordre gynécologique.

Et finalement?

Hélène: «Malgré mes difficultés, je suis fière d'être partie de chez-moi. Maintenant, je sais qu'il existe de l'aide et que je ne suis pas seule.»

Marie: «Ça été difficile mais je peux maintenant affirmer que j'ai été une victime de violence conjugale. Je me demande comment j'ai survécu. Au moins maintenant, je sais que ce n'était pas de ma faute. Je dois avouer que j'ai un peu peur des hommes. J'imagine qu'avec le temps...»

Marcelle: «Le groupe m'a donné de la force. Je recommence à vivre. Samedi, je vais participer à la marche de protestation contre la violence envers les femmes avec Jacqueline. Ah! j'ai l'intention de mettre beaucoup d'énergie à lutter contre la pornographie. Mon corps m'appartient et je ne veux plus le voir utilisé contre ma volonté.»

Jacqueline: «Eh oui! Je vais à la marche avec Marcelle. Je n'aurais jamais pensé

avoir la force de le faire un jour. Je sais maintenant le nombre de femmes qui vivent ce que j'ai vécu. C'est abominable! Ça doit changer...»

La rencontre se termine. Je suis heureuse de voir les femmes s'en sortir. J'n'ai pas la prétention de penser que j'ai fait un grand changement dans le domaine de la violence conjugale. Cependant, jusqu'à maintenant, j'ai rencontré Hélène, Marie, Marcelle, Jacqueline, Aline, Irène, Lucie, Nicole, Simone, Josée...

* Dans ce texte, le mot mari comprend conjoint et compagnon de vie (sauf pour les résultats d'études.) De plus, l'auteure reconnaît qu'un tel phénomène peut aussi se retrouver chez les couples homosexuels.

¹Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour les femmes victimes de violence. *La sexualité blessée: étude sur la violence sexuelle en milieu conjugal*. Montréal, 1987, p. 53.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 22.

⁴ David Finkelhor et Kersti Yllo, *License to Rape: Sexual Abuse of Wives* (New York: Free Press, 1985), pp. 6-7.

⁵ Diana E. H. Russell, *Rape in Marriage* (Bloomington: Indiana U P, 1990), p. 58.

⁶ Finkelhor et Yllo, *op. cit.*, p. 7.

⁷ *Ibid.*, p. 138.

⁸ Regroupement provincial..., *op. cit.*, p. 73.

⁹ *Ibid.*, p. 72.

¹⁰ Edward Donnerstein, Daniel Linz et Steven Penrod, *The Question of Pornography: Research findings and policy implications* (New York: Free Press, 1987), p. 96.

¹¹ *Ibid.*, p. 100.

¹² *Ibid.*, p. 94.

Johanne Ouimette anime des groupes de rencontre pour les femmes victimes de violence conjugale à Hawkesbury, Ontario.

Cet article est reproduit de Femmes d'action, Volume 20 Numéro 5 (1991), pp. 11-12.